

Barbara Lax, femme d'affaires 2017, exprime sa volonté d'indépendance actionnariale

La fondatrice de Little Green House, réseau de crèches privées multilingues, veut diversifier son actionnariat et permettre à ses collaborateurs d'entrer au capital de la société.

ELSA FLORET

Couronnée femme d'affaires de l'année 2017 en Suisse par les champagnes Veuve Clicquot, Barbara Lax, fondatrice de Little Green House en 2012, réseau de crèches privées multilingues, souhaite reprendre en main la destinée de sa société. Elle envisage notamment de valoriser et d'impliquer ses collaborateurs. Certains sont fidèles depuis le début de l'aventure, date à laquelle les prêts bancaires s'étaient révélés difficiles à obtenir.

A l'époque, seule la Banque Alternative avait consenti à lui accorder un crédit de 500.000 francs sous cautionnement de ses biens personnels. Malgré l'apport supplémentaire de ses propres économies, elle avait aussi dû faire appel à un investisseur externe afin de boucler son tour de table.

Il s'agit de Crechinter appartenant à Groupe SIS, holding familiale fondée par Philippe Austry et basée en Belgique. Dans la presse anglophone, Jacques Herail, président de Crechinter a dévoilé récemment sa stratégie

de croissance externe via des acquisitions au Danemark, Pologne, Roumanie, Hongrie, Portugal et Espagne.

Maintenant que la société a atteint un seuil de maturité, Barbara Lax souhaite reprendre seule le contrôle de son entreprise et faire participer ses employés à l'actionnariat de Little Green House. Pour cela, elle cherche à racheter les parts de Crechinter, qui poursuit une politique d'expansion en Europe.

«Je veux ancrer mon entreprise en Suisse, en renforçant son indépendance, afin de rendre pérenne le business model de Little Green House, à savoir un modèle social, durable, qui s'inscrit dans une logique de croissance certes solide, mais maîtrisée», souligne Barbara Lax, qui a déjà établi des contacts avec quelques banques.

Un marché concurrentiel dominé par les Français

Avec sa forte croissance, Little Green House affiche une belle ambition et a pris le parti de devenir un acteur suisse reconnu pour la qualité de ses services plutôt que se lancer dans une course



BARBARA LAX. «Je ne veux pas devenir la VW du marché des crèches, mais plutôt Tesla.»

à la taille effrénée. «J'observe que le marché des crèches privées en Suisse est dominé par des groupes français à l'étroit sur leur territoire national et qui considèrent l'eldorado suisse comme un relais de forte croissance. En Suisse, la plupart des réseaux de crèches sont désormais détenus par de gros groupes français eux-mêmes contrôlés par des fonds de Private Equity avec une logique de croissance externe agressive. Ainsi Cap Canaille appartient désormais au français Babilou et Pop E Poppa au groupe Maison Bleue», regrette Barbara Lax, qui veut rester fidèle à son concept innovant et

prôner une stratégie de niche pour Little Green House. «Je ne veux pas devenir le VW du marché des crèches, mais plutôt être novateur comme Tesla», s'enthousiasme Barbara Lax, d'origine bavaroise, naturalisée suisse, mais qui se décrit comme Astérix dans son irréductible village gaulois préparant sa propre potion magique.

Aujourd'hui, le chiffre d'affaires de Little Green House atteint 8,2 millions de francs. L'entreprise comprend 4 crèches (2 à Morges; 1 à Gland; 1 à Versoix; 1 ouverture est prévue à Zurich en 2018) et emploie 135 collaborateurs, contre 15 à son lancement avec une seule crèche à Gland - qui n'était pas à temps plein - et 800.000 francs de chiffre d'affaires.

Partenariat avec les entreprises

Afin d'atteindre son objectif de croissance maîtrisée, Barbara Lax active son projet de développement de partenariat avec des entreprises désireuses d'offrir une crèche à leurs employés. Ces dernières décident souvent de sous-

traiter cette activité située en dehors de leur core business à Little Green House. Un accord a d'ores et déjà été signé avec une entreprise à Morges pour 56 places de crèches subventionnées à 50% par elle. Le nombre de places offertes par Little Green House atteint 300 fin 2017, ce qui constitue 20% de son revenu global. «Mon objectif est d'atteindre 30% minimum de mes revenus grâce à ces contrats entreprises. L'entreprise de Morges, qui souhaite conserver l'anonymat, est très généreuse avec ses employés avec 50% de subventions. Une participation de 10% ou 20% constituerait déjà une aide substantielle pour les familles. Je suis déjà en pourparlers avec des entreprises sur le canton de Genève», explique Barbara Lax, qui rappelle qu'il n'y a aucune subvention pour une crèche à but lucratif dans les cantons de Vaud et de Genève, contrairement aux cantons de Zurich et Zug, pour lesquels les subventions concernent les familles directement. «Je commence néanmoins à percevoir un changement de ton dans le discours de mes interlo-

cuteurs romands. La tendance serait favorable à une libéralisation du marché pour certaines communes demandeuses de notre aide. D'autres communes restent campées sur leur position de peur de voir leur subvention diminuer si les familles plus aisées venaient à quitter la crèche publique pour une crèche privée», détaille Barbara Lax, qui a essuyé de nombreux refus de la part des autorités compétentes dans le Canton de Genève depuis son installation.

Dans le canton de Vaud, depuis que la responsabilité des crèches incombe au département de l'infrastructure et plus du service de protection jeunesse, la fondatrice de Little Green House ressent une vraie volonté de créer quelque chose et une ouverture à l'innovation telle que proposée par sa société. ■

LE CHIFFRE D'AFFAIRES DE LITTLE GREEN HOUSE ATTEINT 8,2 MILLIONS DE FRANCS, POUR 4 CRÈCHES ET 135 COLLABORATEURS.



Barrier Reverse Convertible Callable

En souscription auprès de votre banque jusqu'au 17.01.2018, 14h30

5.10%* p.a.

NESTLÉ, NOVARTIS, ROCHE

N° de valeur 39 818 600

Nominal: CHF 1 000
Barrière **In Fine**: 76%* du fixing initial
Maturité: 24.01.2020
Clause de rappel semestriel (la première fois après 1 an)

Le fonctionnement des produits est expliqué sur notre site www.bcv.ch/emissions

Ces produits structurés ne sont pas des placements collectifs de capitaux au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC). Ils ne sont pas soumis ni à une autorisation ni à une surveillance de l'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA). L'investisseur est exposé au risque de défaut de l'émetteur. Cette annonce est purement informative et ne constitue ni une offre, ni une invitation à la présentation d'une offre, ni une recommandation pour la vente ou l'achat de produits spécifiques. Cette annonce n'est pas un prospectus d'émission au sens des articles 652a et 1156 du Code suisse des obligations ni un prospectus simplifié au sens de l'art. 5 al. 2 LPCC. Seul fait foi le prospectus de cotation (ou prospectus simplifié si produit non coté) qui peut être obtenu gratuitement auprès de la BCV ou téléchargé sur son site www.bcv.ch/invest. Les risques liés à certains placements, en particulier les dérivés, ne conviennent pas à tous les investisseurs. Avant toute opération, l'investisseur est invité à procéder à un examen spécifique de son profil de risque et à se renseigner sur les risques inhérents, notamment en consultant la brochure «Risques particuliers dans le négoce de titres» de SwissBanking (disponible dans nos locaux ou sur notre site interne: www.bcv.ch/static/pdf/fr/risques_particuliers.pdf). La diffusion de cette annonce et/ou la vente de ces produits peuvent être sujettes à des restrictions (par ex. USA, US persons, UE, Japon, JP persons); elles ne sont autorisées que dans le respect de la législation applicable. Les valeurs mobilières présentées ici ne sont ni parrainées, ni approuvées, ni vendues, ni recommandées par la SIX Swiss Exchange, l'Euro Stoxx 500 et le S&P 500. Toute responsabilité des fournisseurs d'indice est exclue. Les communications sur le numéro de téléphone indiqué dans cette annonce peuvent être enregistrées; lorsque vous nous appelez, nous considérons que vous acceptez cette procédure.

*Données indicatives qui seront fixées définitivement lors du fixing initial



Tél. 021 212 42 00